Cette fois, le projet (revu à la baisse) se trouve définitivement sur les rails. Voilà à quoi il devrait ressembler.

Huit maisons adaptées aux aînés

ANHÉE

Le permis d'urbanisme vient d'être sollicité. Le Service Provincial d'Aide aux Familles va construire 8 maisons pour personnes âgées et/ou PMR sur le site de l'ancienne école de l'État.

Ça y est, la concrétisation approche, après quelques aléas. Le SPAF, Service provincial d'aide aux familles (c'est son nouveau nom, on l'appelait précédemment Service provincial d'aide familiale) vient d'introduire un permis de construire 8 maisons sur le site de l'ancienne école de l'État, à Anhée, situé entre la rue Grande et le RAVeL Molignée.

Le terrain a été mis à nu, l'ancien établissement scolaire a été détruit. Il appartient à la Commune d'Anhée, avec laquelle le SPAF a trouvé un deal, qui a évolué. Initialement, il était prévu que le SPAF, en échange de l'utilisation de ce site attractif pour lui car en zone d'intérêt communautaire au plan de secteur, prenne à sa charge la construction d'une crèche communale, au bénéfice du propriétaire. Mais le Covid est passé par là. Durant deux ans, explique le directeur du Service Provincial d'Aide aux Familles, Didier Dubois, la gestion de l'aide aux personnes a coûté un pont à l'ASBL (elle se trouve dans le giron direct de la Province de Namur). Les aides familiales ont continué leur boulot... parfois dans des combinaisons dignes des soins intensifs, quand une personne était contaminée. L'addition : pratiquement 400 000 € de débours supplémentaires. La dépense ne fut pas vaine : parmi les bénéficiaires, on a déploré moins de 1 % de décès dus à la pandémie.

Après cet épisode compliqué, il a fallu renégocier le deal avec les autorités communales anhétoises, il datait de 2018. Construire la crèche en plus du reste, ce n'était financièrement plus tenable pour le SPAF. Un nouvel accord a fini par accoucher. La crèche sera construite par la Commune, le Service provincial d'aide aux familles lui versera un canon de 300 000 €, dans le cadre d'un bail emphytéotique. En 5 ans. Une première tranche de 60 000 € a été versée en 2023.

Le SPAF a aussi dû revoir son projet à la baisse : plus question de construire un gîte capable d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Comme à Houyet et Émines

En janvier dernier, un permis d'urbanisme a été introduit pour la construction des 8 « petites » maisons, de 80 m² tout de même. Elles seront mises à la location, au bénéfice de personnes vieillissantes et/ou en perte de mobilité. On parle de bâtiments entièrement adaptés à ce public, avec tout le confort moderne : chauffage par le sol mais aussi climatisation, au cas où. Les canicules ne seront pas rares dans le futur.

Le SPAF continue de la sorte à investir, en proposant une alternative, momentanée ou pas, à la maison de retraite. Précédemment, il a déjà mené à bien ce genre de projet à Émines (La Bruyère) et à Houyet. L'investissement pour les 8 maisons anhétoises : environ 2,4 millions d'euros.

Un subside provincial inscrit au budget 2024 permettra par ailleurs de construire un centre de formation pour les aides familiales, notamment en cuisine, pour apprendre le respect de la chaîne du froid ou la gestion des déchets, mais aussi comprendre les soucis de dénutrition des personnes âgées etc. Le directeur du SPAF, Didier Dubois, ajoute que ce pourrait aussi être une école d'application, se transformant à l'occasion en restaurant pour les résidents des maisons, voire même de temps en temps pour les Anhétois. Coût de cet espace de formation : environ 500 000 €, avec une aide provinciale de 400 000 €.

Cette fois, on sait où on va... il n'y a plus qu'à. Début du chantier dès que possible administrativement. La Commune d'Anhée se chargeant des voiries et de l'aménagement d'un « physioparc » (engins d'activités physiques adaptés).

EMMANUEL WILPUTTE

EDA

Le site se trouve entre le RAVeL Molignée et la rue Grande, soit en plein centre d'Anhée.